Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 29

Artikel: A l'école de médecine
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217349

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

60me ANNEE — N° 29. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU.* Samedi 22 juillet 1922.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au ***Conteur Vaudois*** jusqu'au 31 décembre 1922 pour

3 fr. 00

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

L'ABBAYE DES ABBAYES

UNE société de plus. Eh ! bien oui, une société de plus. Une de plus, une de moins, ce n'est pas une affaire. Et celle-ci était nécessaire, alors que tant d'autres, surgissant soudain, tels les champignons après un orage, pourraient, sans préjudice pour le pays ni personne, fort bien rester dans les cartons, à titre de projets.

La société nouvelle qui vient de se constituer n'est pas une société dans le sens stricte du mot; ce n'est même pas une association. Ce n'est, en quelque sorte, qu'un groupement, et tout occasionnel encore. Mais, c'est égal, le germe y est; le contact est établi. Le temps et les circonstances achèveront, sans doute, l'œuvre ébauchée. Nous disons : sans doute; nous devrions dire : sûrement, car l'idée a trouvé partout l'accueil le plus favorable et l'on y a répondu avec un empressement qui a dépassé les prévisions les plus optimistes.

Mais nous ne vous avons pas encore dit de quoi il s'agit. C'est de la réunion des Abbayes vaudoises, qui a eu lieu à Bex, samedi, à l'occasion du Tir cantonal. Vous vous souvenez du temps qu'il a fait ce jour-là ? Vrai, on se serait cru revenu à l'époque du grand déluge. Eh ! bien, malgré les ondées célestes, qui n'ont pas eu de cesse, aucune des Abbayes qui s'étaient inscrites n'a manqué à sa parole. Toutes étaient au rendez-vous avec leur ou leurs drapeaux. Et plusieurs de leurs membres, ainsi que les y invitait la convocation, avaient revêtu d'anciens uniformes évoquant le bon temps des milices vaudoises, ou des costumes divers, fort gracieux, ma foi, faisant songer à des époques plus anciennes encore. Toutes les régions du pays et tous les âges étaient représentés. Et comme l'a rappelé fort à propos, dans son discours, M. le conseiller national Maillefer, interprète de ces abbayes, on pouvait appliquer à cette réunion le mot d'Eytel, qui, au sortir du tunnel de la Cornallaz, s'adressant aux délégués venus de la Suisse allemande à l'inauguration de la ligne Lausanne-Berne et qu'émerveillait le spectacle incomparable dont on jouit de cet endroit, leur dit : « Messieurs, je vous présente le canton de Vaud ! » En effet, samedi, à la vue de ces vieilles abbayes, dont la plupart sont d'âge très respectable, et qui étaient venues de toutes les parties du pays, on avait bien l'impression d'un tableau d'ensemble de la population vaudoise. Et l'on était heureux, tout en remarquant — car ils ne pouvaient échapper à l'œil ou à l'oreille — les signes caractéristiques régionaux : la montagne, le plateau, le vignoble; ceux du haut et ceux du bas; ceux de l'est et ceux de l'ouest; ceux du nord et ceux du sud; ceux de la ville et ceux des champs, on était heureux, disons-nous, de constater par dessus tout cela, reliant sans les remarquer, toutes ces diversités, un air de famille indéniable. C'était bien tous des Vaudois, et des bons ! Que diable ! on n'est pas Vaudois pour des prunes.

Les heures trop brèves passées samedi à Bex, sous l'égide sacrée des drapeaux de toutes ces abbayes, sur lesquels planaient le drapeau de la petite patrie vaudoise et celui de la grande patrie suisse, ont été de bonnes heures pour tous et pour le pays. Elles ont répondu, on l'a senti, à une aspiration, à un besoin communs qui étaient depuis longtemps dans les cœurs et attendaient satisfaction. Cette satisfaction est donnée. Elle le sera plus complètement encore plus tard, car si c'était la première fois que se trouvaient réunies nos Abbayes vaudoises, ce ne sera pas la dernière. A chaque jour sa tâche; le temps et les circonstances ont la leur. Ayons confiance.

L'Abbaye des Abbayes vaudoises est née. Qu'elle vive ! J. M.

* * *

Voici la liste des Abbayes représentées à la Journée du 15 juillet, à Bex, avec l'indication de la date de leur fondation :

Société des fusiliers de Moudon (1527). Société des tireurs à la cible de Payerne (1557). Société des Mousquetaires de la Tour-de-Peilz (1574). Compagnie des Mousquetaires de Grandson (1579). Abbaye des fusiliers de Denges (1585). Société des Mousquetaires d'Aigle (1591). Abbaye des Echarpes blanches de Montreux, avec la Carabinière de Clarens (1627). Fusiliers du Chenit (1661). Société de la Saint-Jacques du Chenit (1721). Abbaye des Fusiliers de Lutry (1736). Société des Amis réunis d'Aubonne (1738). Abbaye des Grenadiers des Bioux (1750). Abbaye de Ropraz (1756). Société du Cordon rouge d'Ormont-Dessus (1763). Abbaye de Syens et Rossenges (1765). Société du Cordon bleu de Villeneuve (1792). Ancienne Abbaye de Château-d'Oex (1794). Abbaye de Chevroux (1802). Abbaye des Laboureurs, Rances (1802). Abbaye des Volontaires de Sergey (1803). Carabiniers de La Sarraz (1803). Abbaye d'Echandens (1803). Société du Cordon vert et blanc de Moudon (1806). Les Chasseurs du Chenit (1806). Agriculteurs de Préverenges (1807). Abbaye des Grenadiers, Lausanne (1816). Réunion d'automne, Lutry (1816). Abbaye d'Yverdon (1819). L'Aigle Noir d'Aigle (1820). Société de l'Union, Huémoz (1821). Société des Amis de la Liberté, Ollon (1821). Société militaire de l'Union, St-Prex (1826). Abbaye de St-Prex (1826). Société de tir des mineurs du Bouillet, Bex (1837). Cordon rose et bleu, Bex (1837). Société de tir des Représentants de Tell, des Posses, Bex (1838). Carabiniers libres des Alpes, d'Ormont-Dessous (1838). Abbaye de Lausanne (1844). Union des Jeunes gens de Lutry (1845). Abbaye des Amis du district de Cossonay (1846). Société des Armes réunies d'Yverdon (1846). Abbaye des Patriotes d'Ecublens (1847). Abbaye des Volontaires du district de Moudon (1847). Les Amis du Progrès, Le Mont (1849). Abbaye de Renens (1849). La Persévérante de la paroisse de Montheron (1850). Abbaye de Carrouge (1850). Abbaye Jeune Suisse des Croisettes-Epalinges (1850). Union fédérale de Corcelles-le-Jorat (1850). Société des tireurs des Alpes, Roche (1860). Laboureurs et fraternité, Bussigny s. Morges (1861). Société militaire, Vullierens (1861). Tir libre, Ormont-Dessous (1867). Abbaye d'Echallens (1881).

Abbaye de Chapelles (1906). Abbaye de la Paix, Vulliens (1919). Abbaye des Patriotes du Gros de Vaud, Bercher (1919). Abbaye de Chavornay (1919). Abbaye des Nations, Oulens-Echallens (1920). Abbaye de St-Sulpice (1922). Liberté Suisse de Rougemont (pas de date de fondation). Abbaye du Cordon rouge, Noville (pas de date de fondation).

A l'Ecole de médecine.

L'examinateur. — Comment reconnaîtriez-vous, monsieur, l'acide prussique au milieu d'autres substances ?

Le candidat. — En le faisant respirer à un ami. Si celui-ci tombait foudroyé... ce serait de l'acide prussique !

Sur les boulevards extérieurs.

— Alphonse demander un service ! Jamais ! Il est bien trop fier pour ça !

— Ça c'est vrai, répond un ami ; il aime mieux voler vingt francs que d'emprunter vingt sous.

LO CARBATIÉ ET SÈ QUATRO SOULON

STA né quie, Dzènâocorbo, Tiumoû, Rebetepiâo et Getmotu ein avant prâi onna fédérâla dau tonnerre pè la Crâi-Blliantse. Quinte bombardâïe ! è-te possibllio ? Dzènâocorbo pouâve pe rein mâtsi papet, Tiumoû l'avâi reinvessâi son verro su sè tsausse, Rebetepiâo dessuvîve lo bocan. Por quant à Getmotu, sè passâve lo letsepotse su lè potte, ein amont et ein avau et fasâi : « Bereberebebere ! Berebereberere ! » quemet noutra mére no fasâi quand no îrein dâi petit boute, dâi botasson pas pllie gros qu'on pére counet. Faillâi oûre cllia fanfare ! Lo carbatié ein avâi lè z'orolhie que lâi senaillîvant. D'ailleu, l'è vegnâi soriaud du clli coup.

Tot parâi, pè vè la miné, l'affére l'è mî z'u, por cein que noutrè quatro coo sè sant eindroumâ su la trâbllia et ronflliâ. Mè z'ami ! cein pouâve s'appelâ ronflliâ. Quatro aprî lo mîmo belion, plliein de niâo, ein avau, ein grantiau, eintravè ! On sè sarâi cru à la ménadzeri à Pianet. Mouettâïe, sicllîâïe, rouèlâïe, segottâïe, rein lâi manquâve !

Vaitcé que pè vè onn'hâora de la né, lo carbatié sè dit dinse :

— Pu pas mé gardâ clliau lulu pè ce ! Mè faut allâ droumî ! Quemet mè faut-te fére avoué leu ?

Adan, ie l'oût, défro, dâi senaille de tsevau. L'ètâi on cocher avoué sa carriola. Lo subllie et lâi fâ dinse :